



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 10
votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an Deux Mille Vingt Cinq le 17 décembre à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, Maison du Peuple -salle beige
Rue Maréchal Leclerc à Lezoux
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 08/12/2025

**PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.
MS DERBIAS J.L., DUROHANY D., DURUPT S., GARMIS F.,
MS GIRARD J.B., MAZELIER V., ORCIERE T.**

**ABSENTS : MS AURIEL L., BARGOIN J., BLANCHOZ P., BRIVARY J.F.,
MS MAURIN D., ROUVIDANT J.L.**

POUVOIRS : M. BLANCHOZ P. A M. MAZELIER V.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DERBIAS J.L.

DELIBERATION N° 2025-12-08

**Objet : Travaux Programme 2026 « Eau Potable »
RENOUVELLEMENT DE CONDUITES AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE MARCUS
RUE MERCOEUR, IMPASSE MERCOEUR, BARREAU**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique relatif à la passation des marchés ;

Considérant le règlement d'aides du Conseil départemental du Puy-de-Dôme applicable aux réseaux d'eau potable (le cas échéant) ;

Monsieur le Président présente au Comité le dossier de projet relatif aux travaux cités en objet, dressé par :

Le cabinet Merlin à laquelle a été confiée l'étude des dispositions relatives pour les travaux pour le renouvellement de conduites du réseau d'eau potable Rue Mercœur Commune de Lezoux

Suivant les mémoires explicatifs et estimatifs dont il donne lecture au Comité, ce programme permet de réaliser des travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable au lieu-dit cité en objet.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 186 500 € HT soit 223 800 € TTC.

Il est proposé de solliciter une subvention du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ D'approuver les dossiers Projet relatif aux travaux précités, dressés par le **Cabinet Merlin** dont le montant du programme s'élève à 204 500 € H.T. de travaux.
- ✓ De solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme au titre des aides aux réseaux d'eau potable (AEP) ;
- ✓ D'autoriser Monsieur le Président à déposer tous dossiers de demande de subvention, à signer toute pièce afférente au projet, conventions, marchés et avenants, à lancer les procédures de consultation nécessaires et à engager, liquider et mandater les dépenses.
- ✓ De certifier que les crédits correspondants seront inscrits au budget, chapitre 23, article 2315, et que l'autofinancement est assuré.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Lezoux, le 17/12/2025

CERTIFIE EXECUTOIRE :

Reçu en sous-préfecture le : 22.12.2025

Publié et notifié le : 23.12.2025



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la publication

La secrétaire de séance

Jean-Louis DERBIAS

